



### ACTUALITÉS

#### France

#### Journée d'information consacrée à l'autorisation le 30 septembre 2014, à Paris (La Défense)

Le MEDDE (DGPR) organise, le mardi 30/09/14 à Paris (La Défense), une journée d'information aux entreprises, consacrée à la préparation d'une demande d'autorisation. Au cours de cette journée, des intervenants de la Commission Européenne, de l'ECHA, du MEDDE et de divers secteurs industriels échangeront avec le public sur leur retour d'expérience et le niveau d'avancement des demandes. Le but de cette journée est de permettre le partage des bonnes pratiques entre professionnels.

- Programme et inscriptions [ici](#)

#### Ouverture d'une consultation publique sur les RMOA du sulfate et de l'oxyde de nickel

Dans le cadre de REACH, le MEDDE a confié à l'ANSES, le soin de réaliser une analyse de la meilleure option de gestion des risques (RMOA) pour le sulfate de nickel et l'oxyde de nickel, en raison de leur danger (cancérogènes avérés) et de leurs usages variés, notamment dans l'industrie. Le 13/08/14, le MEDDE a ouvert une consultation publique sur les avis rendus le 17/07/14 par l'ANSES pour ces deux substances. L'avis des parties prenantes et du public sur les options proposées par l'ANSES permettront de finaliser la position française sur les mesures de gestion de risques à adopter.

Les commentaires sont ouverts [ici](#) jusqu'au 31 octobre 2014.

#### Autorisation

#### 31 substances à l'annexe XIV

Le 14 août 2014, la Commission Européenne a publié au Journal Officiel (JO 244, 19/08/14), le règlement (UE) n°895/2014 constituant le 4ème amendement de l'Annexe XIV de REACH.

Aux 22 substances déjà présentes à l'Annexe XIV du règlement REACH, viennent désormais s'ajouter 9 nouvelles substances, toutes considérées comme cancérogènes ou toxiques pour la reproduction :

- Formaldéhyde, produits de réaction des oligomères avec l'aniline (MDA technique) (N° CE: 500-036-1) ;
- Acide arsénique (N° CE: 231-901-9) ;
- Ether de bis(2-méthoxyéthyle) (diglyme) (N° CE: 203-924-4) ;
- 1,2-dichloroéthane (DCE) (N° CE: 203-458-1) ;
- 2,2'-dichloro-4,4'-méthylènedianiline (MOCA) (N° CE: 202-918-9) ;
- Tri(chromate) de dichrome (N° CE: 246-356-2) ;
- Chromate de strontium (N° CE: 232-142-6) ;
- Hydroxyoctaoxodizincaté dichromate de potassium (N° CE: 234-329-8) ;
- Chromate octahydroxyde de pentazinc (N° CE: 256-418-0).



### ACTUALITÉS

#### Documents Guides

##### CSA

→ Le « **Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique - Chapitre R.7a.** » de l'ECHA a été mis à jour afin d'intégrer les nouvelles lignes directrices OCDE récemment adoptées (notamment concernant la génotoxicité). Cette nouvelle version 3.0 est disponible [ici](#).

##### CSR/SE

→ Dans le cadre de la feuille de route CSR/SE, l'ECHA vient de publier, sur son site internet, **des exemples pratiques de scénarios d'exposition** à annexer à une fiche de donnée de sécurité (FDS) pour une substance chimique dangereuse fictive.

Cette nouvelle page s'articule en 3 documents :

- un aperçu du format des scénarios d'exposition à annexer à la FDS, (conseils sur la sélection des phrases types, points généraux à considérer lors de la préparation de ces scénarios d'exposition...).
- un exemple illustratif des scénarios d'exposition, expliquant comment extraire les informations du rapport sur la sécurité chimique et les intégrer aux scénarios d'exposition.
- La troisième partie de la publication contient le fichier Chesar 2.3 à partir duquel les scénarios d'exposition ont été générés.

De plus, trois modèles de scénarios d'exposition annotés sont publiés (un pour chaque type d'usage industriel, professionnel et consommateur). Les annotations permettront aux utilisateurs en aval de mieux comprendre l'information qu'ils peuvent s'attendre à trouver dans les scénarios d'exposition et elles peuvent également être utiles lors de la création de ces scénarios d'exposition.

- [Exemple illustratif de SE](#)
- [Feuille de route CSR/SE](#)

##### FDS/SE

→ L'ECHA publie un **guide interactif sur les FDS et les scénarios d'exposition (SE)**. Ce guide est destiné aux acteurs qui reçoivent et utilisent les FDS. Il contient des informations clés, des exemples, des vidéos explicatives, des descriptions de chaque rubrique de FDS, etc...

- [Guide interactif](#) sur les FDS et SE
- [Carte interactive](#) des supports de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

#### ECHA

##### Publication de l'inventaire CE des substances chimiques

L'ECHA a publié le 05/08/14, une copie de l'inventaire CE des substances chimiques. Cet inventaire CE consiste en trois inventaires distincts, EINECS (European Inventory of Existing Commercial chemical Substances), ELINCS (European List of Notified Chemical Substances) et NLP (List of No Longer Polymers), établis par la directive 67/548/CEE et ses amendements. Des fonctionnalités de téléchargement seront prochainement développées.

- [Page web](#) de l'inventaire CE

#### REACH

##### Règlement sur les méthodes d'essai : mise à jour

Le règlement européen n°[900/2014](#) a été publié le 15/07/14. Il vient modifier le règlement n°440/2008 établissant des méthodes d'essai, conformément à REACH, en tenant compte de la publication des nouvelles lignes directrices OCDE.

A noter notamment la méthode B.56 : étude étendue de toxicité pour la reproduction sur une génération.



### CLP

#### CLH

#### Propositions de classification et d'étiquetages harmonisés

Une nouvelle proposition de classification et d'étiquetage harmonisés est en consultation publique jusqu'au **26/09/14**, elle concerne l'insecticide :

- Tefluthrin (ISO) (n° CAS : 79538-32-2)

- Page Web de l'ECHA des [consultations publiques](#) en cours

#### CLP 2015

#### Classification des mélanges

##### → Flyer CLP 2015

Le MEDDE et le ministère du travail publient une brochure intitulée: « *Fabricants, importateurs, utilisateurs, distributeurs de mélanges : la classification et l'étiquetage évoluent en 2015* », elle rappelle l'échéance de juin 2015 sur la classification des mélanges et ses conséquences, ainsi que les points de contacts et sources d'informations disponibles sur le sujet.

- [Flyer CLP 2015](#)
- [Focus CLP 2015 du Helpdesk](#)



##### → Séminaires CLP 2015 en Irlande

Dans le cadre de la campagne CLP 2015, la NISO (National Irish Safety Organisation) et la HSA (Health and Safety Authority), proposent deux séminaires sur la classification des mélanges en septembre 2014 à Dublin (09/09/14) et Galway (23/09/14).

- [Informations et inscriptions](#)

<http://reach-info.ineris.fr> et <http://clp-info.ineris.fr>

**N° Indigo 0 820 20 18 16**

0 09 € TTC / MN

La Lettre d'information est éditée par le Service National d'Assistance Réglementaire sur les règlements REACH et CLP. Les informations contenues dans la présente lettre, ainsi que les conseils offerts par le helpdesk, ont une valeur informative et ne constituent en aucun cas un avis juridique. Les règlements REACH et CLP demeurent les seules références légales. Les formations, ateliers d'information ou autre type d'animation/intervention référencés dans cette lettre sont indiqués à titre informatif : ils n'ont pas un caractère exhaustif et le Helpdesk n'est pas garant de la qualité de ceux-ci.

Par conséquent, la responsabilité du service national d'assistance réglementaire ne saurait être engagée pour toute erreur ou omission, le destinataire de cette lettre d'information est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des informations fournies par cette lettre d'information.

Pour permettre une amélioration de notre service : [enquête de satisfaction](#)